Plein Gaz

JANVIER 2010

BULLETIN DE L'AERO-CLUB D' ABBEVILLE-BUIGNY-BAIE DE SOMME

NUMERO 5

LE MOT DU PRESIDENT

L'année 2009 s'est achevée avec près de 1500 heures de vol pour nos avions et 242 heures pour les planeurs du club, soit une augmentation significative, et ce malgré la crise. Cette croissance aurait probablement été plus importante encore si nous n'avions pas connu de gros soucis techniques sur deux de nos appareils: *le CESSNA* avec des problèmes moteurs, de train d'atterrissage et de CN constructeur, *le DR 400 XG* avec un moteur HS à 1500 heures de vol. Et n'oublions pas dans cet inventaire plutôt triste le remplacement d'un moteur en fin de potentiel et d'une hélice abîmée sur *le DR 400 KL*, ainsi que le changement de moteur, en fin de potentiel également, sur le *DR 400 RP*.

Cela m'incite à vous demander de respecter scrupuleusement les consignes de mise en route de nos moteurs, encore plus importantes en cette période de grand froid, ainsi que le respect des consignes de roulage jusqu'au décollage : n'hésitez pas demander à nos instructeurs leur aide et leurs conseils.

L'année 2010 sera une année importante pour le club, d'abord avec la mise sur le NET de la réservation de nos avions dès la fin janvier 2010. Ce projet va enfin se concrétiser dans l'intérêt de tous. Ensuite nous organiserons tout au long de cette année un certain nombre de manifestations pour les « 80 ans » du club.

Nous travaillons également en ce moment sur la mise aux normes de notre atelier avion qui vient de recevoir son agrément européen dénommé « FR. MF. 079 « .

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année ainsi que beaucoup d'heures de vol.

Jean-Jacques MONVOISIN

Charles JACOB

Charles JACOB (« Charlie » pour les intimes) nous a quittés.

En 1973, alors qu'il était instructeur à AMIENS, il rejoignit le club et devint l'un des principaux artisans de la renaissance du vol à voile à Abbeville. On le voit ci-dessus en 1976 au milieu de ses élèves autour du Squale, planeur monoplace offert à l'époque par la CCI.

Nombreux sont ceux qui, au sein de l'ACS, doivent à Charlie leur passion pour l'aéronautique et même leur carrière.

Pour lui rendre hommage, le Conseil d'Administration a décidé de baptiser la promotion 2009-2010 du BIA « promotion Charles JACOB »

PROCHAINES REUNIONS DU CA et ASSEMBLEE GENERALE 2010

- Assemblée générale: dimanche 31 janvier à 10h. Elle sera suivie d'un repas au Relais de l'Europe.
- Conseil d'administration:
  02 avril
  02 juillet
  1er octobre

SOMMAIRE

Le mot du Président 1
Hommage à Charles JACOB..... 1
Tarifs 2010 2
Informatisation du club 2
Peinture de la charpente Hangar 1..... 2
Nouveaux brevetés..... 2
Informations diverses 2
Le nouvel atelier VM 3
Le suivi de la navigabilité 3
80 ème anniversaire du club: programme prévisionnel..... 4
Conversion du TT en PPL/A 4
Simon CAUDRELIER, espoir 2010 4

NOUVEAUX TARIFS 2010

Les tarifs pour 2010 sont établis comme suit:

Heures de vol:

Avions:
- avions 120 CV : 108 € /h
- avions 160 CV : 126 € /h
- école : supplément de 21 €

Planeurs:
- planeurs biplaces et Pégase C 101 : 27 € /h
- planeur monoplace PW5 : 18 €/h
- remorqué à 500 m : 32 € (100m supplém. : 3 €)
- remorqué à 300 m : 21 €
- école : pas de supplément

Baptêmes (à partir du 01 mars 2010):

Avion:
- tour d'Abbeville 12 mn 1 ou 2 pers. : 50 €
  3 pers. :70 €
  groupes (10 pers. mini) 21 €/pers.
- tour de la Baie 25 mn 1 ou 2 pers. : 80 €
  3 pers. :100 €
  groupes (10 pers. mini) 30 €/pers.
- circuit touristique 1 ou 2 pers :160 €
  3 pers : 200 €
  groupes (10 pers. mini) 60 €/pers.
- tour des châteaux 1h 1 ou 2 pers. : 190 €
  3 personnes :240 €

Planeur:
- baptême 5 mn 1 personne : 50 €
- promenade 20 mn 1 personne : 80 €
- promenade 30 mn 1 personne : 90 €

Locations:

Hangars
- *avions, planeurs, ULM ou remorques pour pilotes de passage*
  1 nuit : 10 €
  1 semaine : 40 €
  1 mois : 80 €
  1 trimestre : 200 €
- *avions, planeurs ou ULM des membres du club (à l'année)*
  loyer mensuel 40 €
- *remorques caravanes des membres du club*
  loyer mensuel ½ tarif

Salle Michel Doré :
participation 30 € la journée - Huile 12 €/litre

INFORMATISATION: LES TRAVAUX SONT TERMINES

Notre Mc Gyver à nous (vous avez bien sûr reconnu Christophe ALEGRE) a terminé l'installation du réseau qui relie désormais les différents postes informatiques et téléphoniques à la ligne ADSL.

L'installation comprend quatre ordinateurs implantés dans le bureau du Président, le bureau Vol à voile, l'atelier et l'ancien local des instructeurs VV reconverti en local « Pilotes ». L'ordinateur du local « Pilotes » est en accès libre pour consulter la météo, les notams et autres sites d'information aéronautique, et pour préparer les vols. Il permet également la réservation des avions au moyen du logiciel OpenFlyers présenté précédemment dans le numéro 3 de Plein Gaz.

QUELQUES REGLES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Démarrage des moteurs et roulage

Quelques rappels pour les pilotes avion:

1. respecter les procédures de mise en route des moteurs qui figurent sur les check-lists des avions
2. laisser chauffer le moteur; cette règle est particulièrement importante en cette période hivernale.
3. rouler lentement sur les taxiways.
4. éviter de souffler les hangars ou les avions à proximité.

HANGAR Vol à Voile

Son fils Thibault est de la partie. Sous la conduite d'Olivier CAUDRELIER, l'équipe est également constituée de Mathieu CAUDRELIER, des enfants d'Olivier (Simon, Suzanne et Sabine), de Guillaume, Thomas et Nicolas FIERAIN, de Victor ROUSSEL et Vincent BERTRAND.

Si le cœur vous en dit, la prochaine séance aura lieu le samedi 30 janvier à 14H.

Fin des travaux prévue pour la fin février.

La charpente métallique du hangar numéro 1 (hangar vol à voile) prend peu à peu des couleurs.

Laurent DUGARDIN, cultivateur installé quasiment en bout de piste 02 (et ancien vélivole du club), met un tracteur et un godet à disposition des amateurs qui désirent prendre un peu de hauteur et participer à cette grande opération d'entretien.

BALAYAGE

Un balayage complet de la piste, du point d'attente, des taxiways et des parkings a été effectué avec un engin équipé à cet effet. Nos hélices ne s'en porteront que mieux.

NOUVEAUX BREVETES

Brevet de base:

Paul-Edouard THEVENI

Adrien QUENNESSEN

PLEIN GAZ

Pour tout renseignement concernant ce bulletin, proposition d'articles, de sujets, de photos, etc. contactez:
- Jean-Jacques MONVOISIN (jjmonvoisin@orange.fr)
- Jean-Pierre LIGNIER (jp.lignier@wanadoo.fr)

DU COTE DE LA MECANIQUE

UEA AVION

KL: changement du moteur en juillet 2009
- changement de l'hélice
- Dépose des sièges avant pour réfection puis repose
- Visites périodiques: une 50h, une 500h, une 2000h / 6ans

RP: changement du moteur en Octobre
- visites périodiques: 3x50h, 2X100h, une visite des 1000h

BE: modification des sièges avant suite à un BS
- visites périodiques: 400h, visite annuelle

XG: changement du moteur en Janvier 2010 (travail en cours)
- visites périodiques: 2x50h, 1x100h, une visite des 2000H/6ans

L'atelier de l'UEA avions est désormais opérationnel: nouveau bureau équipé d'un poste informatique relié au réseau du club et disposant des programmes et documentation requis par la nouvelle réglementation (voir plus bas), espace mécanique fermé fonctionnel, local pour le stockage des pièces…

Philippe y a pris ses quartiers. Assisté de Jean-Yves, il a un programme particulièrement chargé depuis l'automne; jugez-en:

NAVIGABILITE ET ENTRETIEN DES AERONEFS: LA NOUVELLE REGLEMENTATION

La réglementation européenne impose désormais deux volets dans le maintien de la navigabilité des aéronefs: *la gestion/suivi de la navigabilité* et *la maintenance*. Quelques explications sur ces nouvelles dispositions ne sont sans doute pas inutiles.

La gestion de la navigabilité: elle comprend 5 rubriques:
⇨ la définition et la gestion du programme d'entretien
⇨la veille et la gestion des CN (consignes de navigabilité), des BS (bulletins de service) et des LS (lettres de service)
⇨ la gestion des équipements à potentiel et à vie limitée
⇨ la mise à jour du tableau de synthèse pour chaque machine (le *Kardex*)
⇨ le lancement de bons de commande pour les travaux de maintenance aux dates requises.

C'est le propriétaire (pour nous c'est le club, donc son Président) qui sous traite la gestion de la navigabilité à un membre du club ou qui transfère cette responsabilité à un organisme compétent en signant avec lui un contrat de gestion.
Pour les planeurs, la section Vol à Voile sous-traitera la gestion de navigabilité auprès du G-NAV, organisme créé par la FFVV, qui procédera au renouvellement annuel du CEN (*Certificat d'examen de navigabilité*).

Pour les avions, c'est la société *AEROPALE* basée à CALAIS qui assurera le service.

On comprend aisément que la gestion de la navigabilité implique la possession de la documentation complète correspondant à chaque aéronef, une documentation bien sûr constamment tenue à jour, et qu'elle impose un suivi rigoureux des échéances.

La maintenance: c'est l'exécution des travaux indiqués sur le bon de commande et l'approbation pour la remise en service (APRS).
Elle peut être effectuée au sein du club à plusieurs conditions:
- détenir un programme d'entretien approuvé pour chaque appareil pris en charge
- disposer de l'outillage agréé
- avoir le *Bon de lancement de travaux* (ou la *carte de travail*) rédigé par la personne ou l'organisme chargé de la gestion de la navigabilité
- le mécanicien doit être titulaire d'une licence *Part 66* (partie 66 du règlement européen) ou d'une licence nationale (encore valable jusqu'en septembre 2014).

Lorsque ces conditions ne sont pas réunies le propriétaire doit sous traiter la maintenance auprès d'un atelier compétent.
Les UEA actuelles seront transformées en *Ateliers de maintenance Part M* d'ici 2014.

Bonne nouvelle en ce début d'année: Philippe HOUDANT vient d'obtenir la licence part 66.

Une année qui s'annonce bien remplie...

QUATRE-VINGTIEME ANNIVERSAIRE DE L'AERO-CLUB

2010 sera l'année du quatre-vingtième anniversaire de notre association.

Pour marquer cet événement, de nombreuses manifestations et animations seront organisées tout au long de l'année. En voici la liste prévisionnelle:

Événements annuels:
- Assemblée générale (31 janvier 2010)
- Repas au restaurant (31 janvier 2010)
- Information BIA
- Remise des brevets
- Repas annuel salle Michel Doré

Evénements exceptionnels:
- sortie BIA (Airbus à Albert ?)
- Sortie au Zénith « Age tendre et tête de bois » (29 janvier 2010)
- Sortie à la Ferté-Alais
- Sortie au musée du Bourget
- Sortie 2 jours en avion (Ouessant?)
- Sortie 1 jour en avion (Musée d'Angers?)
- Sorties culturelles dans la région (filières verre, lait, énergie, presse…)

Expositions à l'aérodrome:
- Journée portes ouvertes
- Journée « les métiers de l'air »
- APATAL: voitures anciennes (24 et 25 avril 2010)
- voitures électriques
- visite du club par des associations

Expositions à l'extérieur:
- Salon de la littérature aéronautique en Picardie
- Exposition d'un planeur dans Hyper U ou au centre ville
- Exposition à l'office du tourisme

Convivialité:
- Rencontres avec les autres aéro-clubs
- Nouvelle formule pour le repas de l'Assemblée Générale

Jeux et concours:
- Jeu « Quel est ce château? » dans la région
- Jeu Courrier Picard: identifier ce village
- Jeu Trivial Poursuite
- Concours entre les membres du club

Parrainages
- Opération « Parrainage d'un jeune par un ancien »
- Formation d'un jeune élève suivi par le Journal d'Abbeville
- Faire venir des anciens (pilotes de ligne, de chasse, contrôleurs…)
- Articles dans la presse
- 300 baptêmes offerts à la ville d'Abbeville et à la Com de Com de Nouvion

Patrimoine:
- Inauguration du hangar n° 2 (17 avril 2010)
- Nettoyage et rénovation du Mystère IV

Conférences:
- Histoire de l'Aéro-club
- Présentation du site Internet

Propagande:
- Edition d'une nouvelle plaquette
- Edition de calendriers
- Faire des maillots

Divers:
- Venue de paras, hélicoptère, montgolfière...

La liste ci-contre est ***prévisionnelle***. Certaines actions sont déjà programmées (sortie au Zénith, journées APATAL). D'autres ne sont que des projets qui se concrétiseront si les bonnes volontés pour les mettre en œuvre sont suffisamment nombreuses. Alors impliquez-vous et faites savoir votre engagement pour telle ou telle action auprès du Président.

Elle est également ouverte et vos propositions seront les bienvenues.

CONVERSION DU TT en PPL/A

Vous ne l'ignorez sans doute pas, le brevet de pilote avion est désormais un brevet européen appelé PPL/A. A terme, les possesseurs de l'ancien TT devront tous procéder à la conversion de leur licence pour être en conformité avec la nouvelle réglementation.

Vous pouvez anticiper cette conversion en adressant au District Picardie un dossier comprenant:
- photocopie de la licence TT (Pages écrites)
- photocopie du triptyque bleu
- photocopie du certificat médical valide
- photocopie d'une pièce d'identité
- photocopie de la dernière page du carnet arrêtée au total des heures de vol
- photocopie des pages du carnet sur lesquelles est portée une autorisation (remorquage, voltige…)
- adresse et téléphone du pilote
- attestation sur l'honneur d'une connaissance satisfaisante de la réglementation JAR/FCL

UN JEUNE ESPOIR

Les résultats obtenus par **Simon CAUDRELIER** à ses premiers concours sont particulièrement élogieux et prometteurs:
- premier jeune de moins de 25 ans au Concours Interrégional de vol à voile en mai-juin 2009 à ABBEVILLE
- premier au concours interrégional jeunes d'AMIENS en juillet 2009
- deuxième au championnat des débutants (jeunes et moins jeunes) à ORLEANS en août 2009.

Nul doute que l'exemple paternel est pour quelque chose dans cette réussite et dans ces performances qui lui valent d'être sélectionné dans la catégorie « Espoirs fédéraux » en 2010.